

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil 33
 en exercice 33
 présents 28
 présents par procuration 5
 absent excusé 0

OBJET

Prestation de service
 « Lieu d'Accueil Enfants-
 Parents (LAEP) » des Centres
 Sociaux Municipaux
 Les Noël's et Les Campanules
 - Approbation du projet
 de convention d'objectifs
 et de financement de la Caisse
 d'Allocations Familiales du Val
 d'Oise pour la période 2018-
 2021.

Le 22 novembre 2018, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué le 16 novembre 2018, par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thevanot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mmes Bonneau, Bitterli, MM. Verna, Bamier, About, Dachez, Pèlerin, Mmes Ummus, Besnard, Frérot, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Morot-Sir, Hocini, Mme Baas, Mme Thierry, M. Desrivières.

PRESENTS PAR PROCURATION : M. Marcuzzo à M. Strehaiano, Mme Dulas à M. Pèlerin, Mme Guilkoux à M. Naudet, Mme Egrot à Mme Fayol Da Cunha, Mme Bérot à Mme Baas.

SECRETAIRE : M. Naudet.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20181122-DEL2018112216-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 28/11/2018
 Affichage 29/11/2018

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de leurs activités autour de la parentalité, les centres sociaux municipaux de la Ville proposent un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise (CAF).

Cette action hebdomadaire bénéficie, chaque année, d'une subvention octroyée par la CAF sous certaines conditions.

Le projet de renouvellement de la convention d'objectifs et de financement, proposé par notre partenaire, définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Lieu d'Accueil Enfants Parents » pour les structures suivantes :

- LAEP « Les P'tits Filous » – Centre social « Les Noël's » – n° 2014-446
- LAEP « La Maisonnée » – Centre social « Les Campanules » – n° 2016-660

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et d'autoriser M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service des LAEP, proposée par la Caisse d'Allocations Familiales, pour une durée de 4 années, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2021.

.../...

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Action Sociale et Emploi du 12 novembre 2018,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 15 novembre 2018,

SUR le rapport de M. Pillet,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales pour la prestation de service « Lieu d'Accueil Enfants-Parents » et autorise M. le Maire à signer ladite convention pour la période 2018-2021.

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental

Luc STREHAIANO



Acte rendu exécutoire le

28 NOV. 2018